

**Journée Santé Travail
14 octobre 2021**

EQUIPER SON ENTREPRISE D'UN DEFIBRILLATEUR POUR SAUVER DES VIES

*Cécile TERRASSON, Laetitia BASSEVILLE
et Lucas STROUGAR du service de STNY*



EQUIPER SON ENTREPRISE D'UN DEFIBRILLATEUR POUR SAUVER DES VIES

1) L'arrêt cardiaque

- Statistiques
- Comment agir face à un arrêt cardiaque
- Pourquoi la défibrillation ?
- Comment utiliser le défibrillateur ?

2) Equiper son entreprise d'un défibrillateur

- Qui doit s'équiper ?
- Les catégories d'Etablissements Recevant du Public

3) Installation du défibrillateur, et après ?

- Quelles obligations ?
- Quel budget ?
- Comment se former au secourisme ?

4) Annexes, documents utiles

5) Questions / réponses

1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Quelques données pour la France :

- 1 décès par arrêt cardiaque toutes les 11 minutes (45.000 à 50.000 par an)
- Taux de survie 5 %, passant à 40 % avec l'utilisation d'un défibrillateur et la pratique d'un massage
- 200.000 défibrillateurs (DAE)
- Mauvaise communication des établissements équipés

1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Délai d'intervention :

- Chaque minute perdue = 10% de chance de survie en moins
- Délai d'intervention des Sapeurs Pompiers : 8 à 12 minutes (tout secteur géographique confondu), augmenté en zone rurale
- Délai d'intervention des secours spécialisés (SMUR) : 15 minutes en moyenne pouvant aller jusqu'à 30/35 minutes dans certains secteurs isolés

1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Pourquoi la défibrillation ?

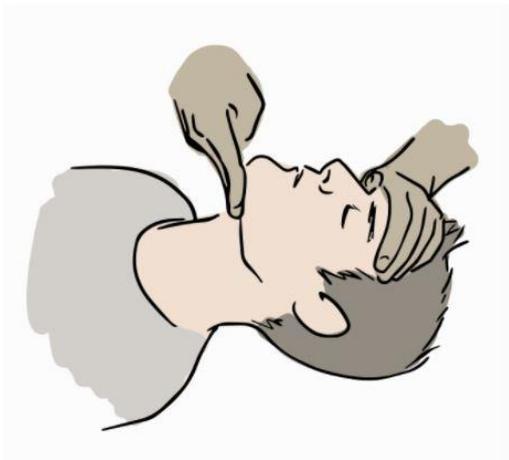
- Chez l'adulte, l'arrêt cardiaque est dans 80 % des cas consécutif à une fibrillation ventriculaire.
- Le DAE permet de repérer ce trouble du rythme lors de l'analyse.
- Le choc électrique peut permettre de rétablir l'activité normale du cœur.

1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Comment agir face à un arrêt cardiaque ?

Repérez l'arrêt cardiaque

- Placez la victime dans une zone sécurisée pour elle comme pour vous
- Examinez la victime et décelez l'absence de respiration



1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Appelez les secours : le 15, le 18 ou le 112 et suivez les consignes données par l'opérateur



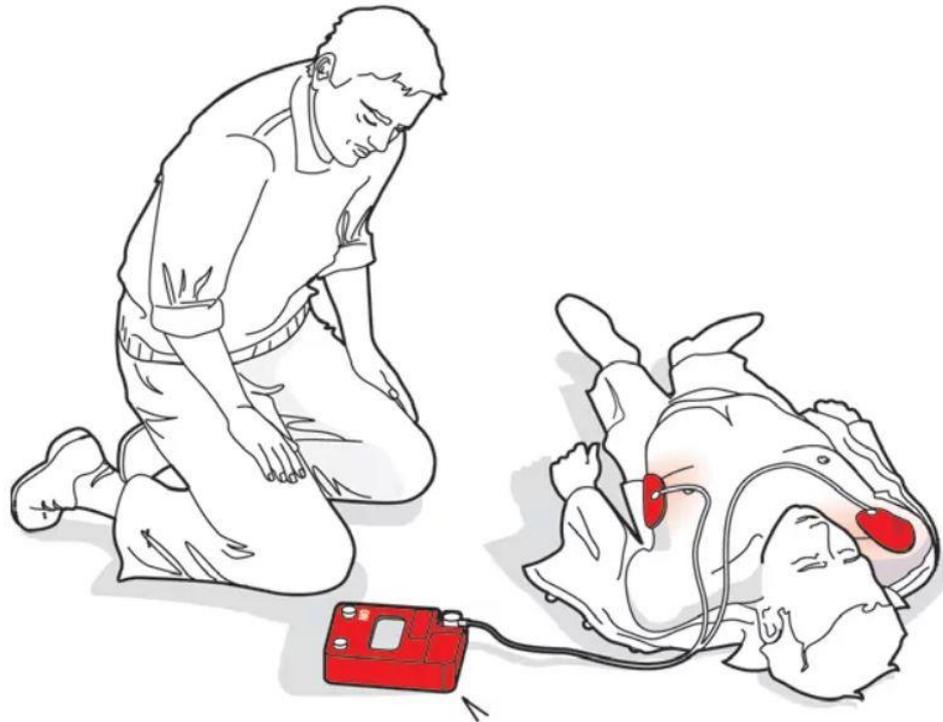
1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Massez le cœur de la victime, même si vous n'avez pas été formé au massage cardiaque



1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Mettez en place le défibrillateur dès que possible



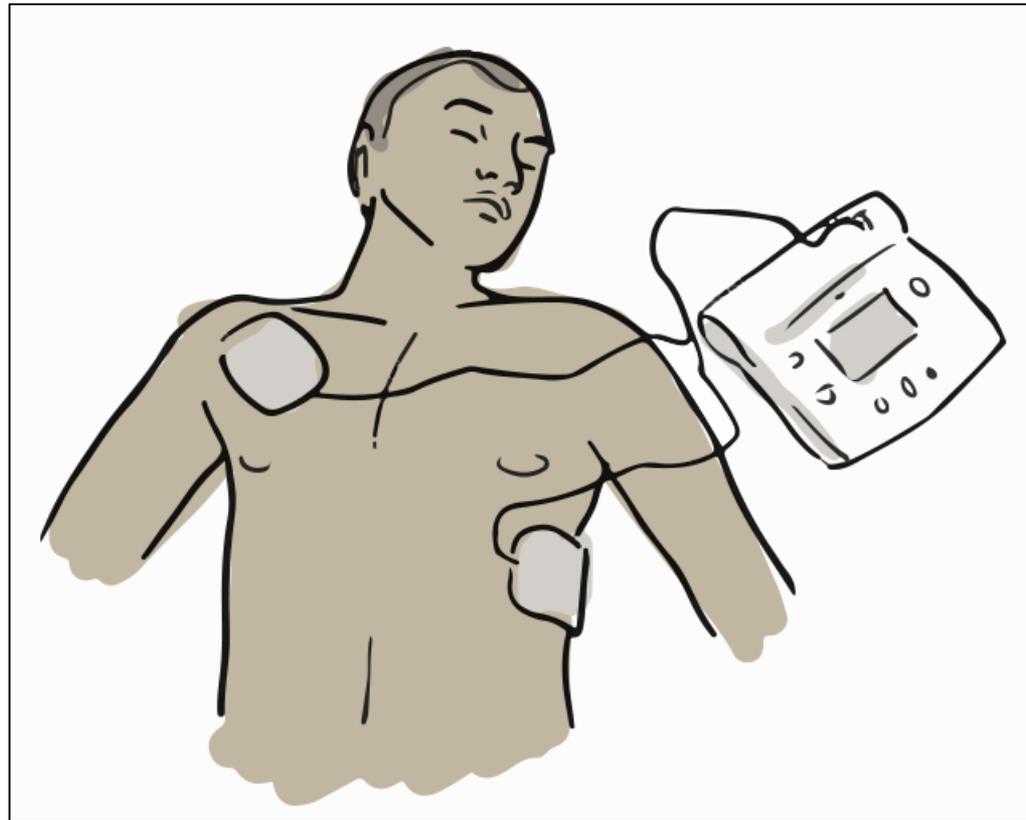
1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Comment utiliser le défibrillateur ?

1. Ouvrez l'appareil. Suivez les instructions vocales : placez les électrodes sur la peau nue de la victime, l'une sur la clavicule droite, l'autre sous le cœur.
2. Le défibrillateur fait lui-même le diagnostic. Il délivrera le choc uniquement si c'est nécessaire.
3. Eloignez-vous de la victime au moment de l'analyse et pendant le choc électrique. Le défibrillateur va alors vérifier si le cœur est reparti et vous donnera les instructions à suivre.

1) L'ARRÊT CARDIAQUE

Placement des électrodes adultes



2) ÉQUIPER SON ENTREPRISE

Qui doit s'équiper ?

- La loi n° 2018-527 du 28 juin 2018, votée à la quasi-unanimité par les 2 Assemblées, vient renforcer le cadre législatif et réglementaire et impose à certains Etablissements Recevant du Public (ERP) l'installation d'un défibrillateur.
- Cette obligation est modulée selon la catégorie et la capacité d'accueil.
- Mais au-delà de l'obligation, une entreprise non classée ERP peut également s'équiper.

2) ÉQUIPER SON ENTREPRISE

Qu'est-ce qu'un ERP ?

Les ERP sont des bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises, que l'accès soit payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation. Une entreprise ouverte seulement au personnel, n'est pas un ERP.

2) ÉQUIPER SON ENTREPRISE

Les 5 catégories d'ERP

LES 5 CATÉGORIES D'ERP



Etablissements de catégorie 5 concernés par l'obligation (dès janvier 2022)

- Les structures d'accueil pour personnes âgées
- Les structures d'accueil pour personnes handicapées
- Les établissements de soin
- Les gares
- Les établissements sportifs clos et couverts et salles polyvalentes sportives
- Les hôtels-restaurants en altitude
- Les refuges de montagne

2) ÉQUIPER SON ENTREPRISE

Mutualisation des DAE

Lorsque plusieurs ERP sont situés sur un même site géographique, l'équipement en DAE peut être mutualisé (l'accès au DAE doit alors être compatible avec l'urgence cardiaque, c'est-à-dire en moins de 5 minutes).

3) INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR, ET APRÈS ?

L'installation des DAE doit répondre à 3 logiques

- **Logique de nombre** : suffisamment d'appareils pour répondre au risque et installation dans des endroits visibles et fréquentés
- **Logique de délai d'intervention** : installation dans les lieux où le temps d'intervention des secours est supposé long
- **Logique d'accessibilité** : installation dans la mesure du possible des DAE dans les lieux accessibles en permanence en extérieur

3) INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR, ET APRÈS ?

L'installation des DAE doit aussi répondre à 3 obligations

Obligation de maintenance

conformément aux recommandations du fabricant.

Obligation de signalétique



À proximité

DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE	
à votre disposition en cas d'urgence pour sauver une vie	
Si vous observez un dysfonctionnement sur cet appareil (ouverture, alarme, etc.), contactez le responsable ou signalez-le sur une application dédiée	
Nom du fabricant du DAE :	
Nom du modèle du DAE :	
Raison sociale du responsable du DAE :	
Coordonnée du responsable du DAE :	
Date de la prochaine maintenance :	
Electrodes de défibrillation à remplacer le :	
Batterie à remplacer le :	

Sur le boîtier

Obligation de déclaration sur une base de données nationale : geodae.atlasante.fr

3) INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR, ET APRÈS ?

Comment se former ?

- ✓ En contactant le Service de Santé au Travail de votre entreprise
- ✓ En consultant le site de l'INRS
- ✓ Auprès des pompiers, de la protection civile, de la Croix Rouge, ou du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
- ✓ En sollicitant un organisme régional de formation

3) INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR, ET APRÈS ?

Attention ! Depuis 2014, 515 signalements d'incidents :

- Batterie déficiente
- Choc non délivré
- Rythme non analysé
- Electrodes non reconnues
- 20 à 30 % des machines déjà installées en France ne seraient pas en état de marche en raison d'un défaut de maintenance.

3) INSTALLATION D'UN DEFIBRILLATEUR, ET APRÈS ?

Quel budget ?

DAE : 1500 €

Électrodes : 70 €
(adultes) et 120 €
(pédiatriques)

Borne : 600 €

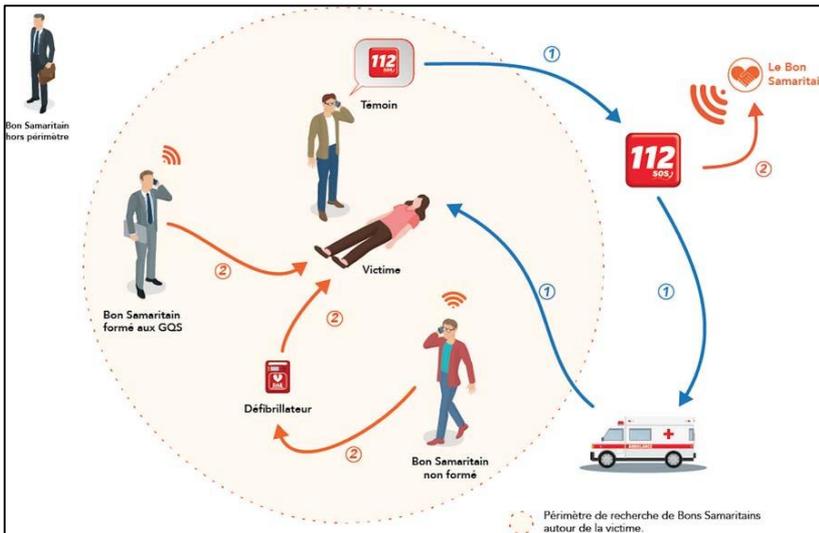
Maintenance : 150 €
par an



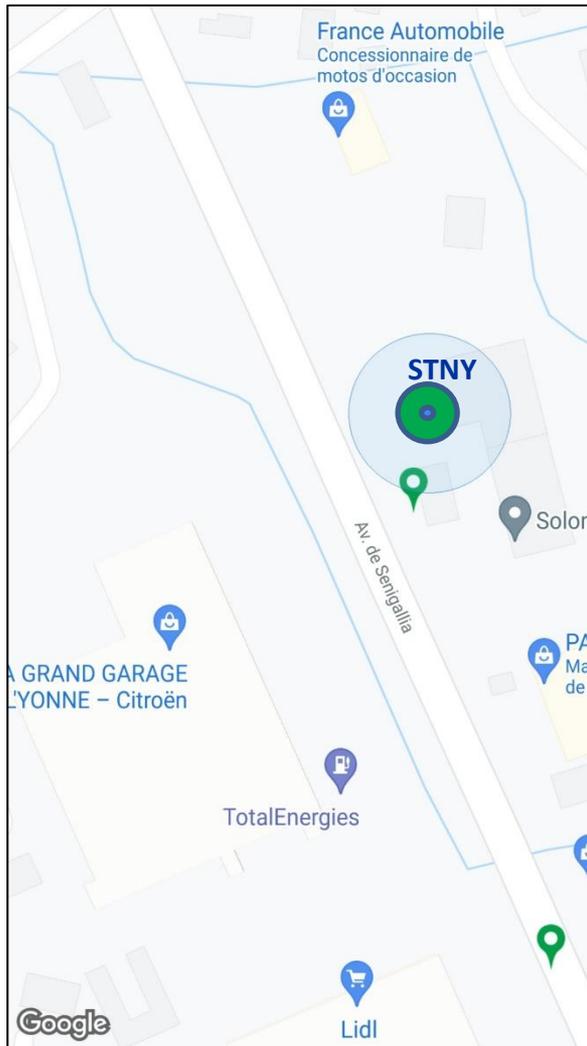
4) ANNEXES, DOCUMENTS UTILES

Pour trouver un défibrillateur cardiaque proche de vous, vous pouvez utiliser la base de données nationale [Géo'DAE](#) du Ministère de la Santé ainsi que les **applications mobiles** et les **sites internet dédiés**. Par exemple, [StayingAlive](#), [Le Bon Samaritain](#) ou [Sauv'Life](#) sont des applications mobiles (disponibles sur Android et sur Apple Store) qui recensent plus de **114 000 défibrillateurs**.

4) ANNEXES, DOCUMENTS UTILES



4) ANNEXES, DOCUMENTS UTILES



4) ANNEXES, DOCUMENTS UTILES

- Pour revoir ce webinaire, site de MT71 : <https://www.mt71.fr/v2>
- Loi n° 2018-527 du 28 juin 2018 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/les-defibrillateurs-automatisees-externes-dae>
- Portail des DAE : <https://geodae.atlasante.fr>
- Vidéo victime d'arrêt cardiaque : https://dae.philips.fr/arret-cardiaque/defibrillation?metrics_pagename=defibrillation:regulations
- Test « Savez-vous sauver ? » <https://fedecardio.org/je-me-teste/savez-vous-sauver>

5) RÉPONSES AUX QUESTIONS



Merci de votre participation !